

THEMIS

Accès au droit pour les enfants et les jeunes

RAPPORT D'ACTIVITES



Année 2015

SOMMAIRE

	Page
I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION	07
A. Organisation	07
1. Les instances dirigeantes	07
2. L'équipe de Thémis : organigramme 2015	08
B. Financeurs, partenaires et adhérents	09
1. Les financeurs	09
2. Les adhérentes et partenaires	09
3. Thémis, membre de...	11
II. LA VIE DE L'ASSOCIATION	12
A. La vie associative	12
1. L'évolution de l'équipe	12
2. Le Conseil d'Administration et le Bureau	12
3. Le Groupe Technique, les réunions AAH, réunions régionale	12
4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse	13
5. Divers	13
B. Les actions des 25 ans de l'association Thémis	13
1. Les actions menées	13
2. Merci également pour leur soutien	14
C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation	14
1. La Maison des Adolescents	14
2. Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires	14
3. Le Conseil de l'Europe	15
4. Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels	15
III. LES ACTIONS INDIVIDUELLES PORTEES PAR THEMIS	16
A. Dans le département du Bas-Rhin	16
1. Le Service Droit des Jeunes	16
2. Le Stage Horizon	19
3. L'accompagnement en Conseil de Discipline	20

	Page
B. Dans le département du Haut-Rhin	22
1. Le service Droit des Jeunes	22
2. Le stage Horizon	24
3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire	26
IV. LES ACTIONS COLLECTIVES	27
A. Dans le département du Bas-Rhin	27
1. Les relations amoureuses	27
2. Lutter contre les discriminations	27
3. Le « Mois de l'Autre »	28
4. La Tournée des Quartiers	28
5. L'Odyssée Citoyenne	29
6. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch Graffenstaden	32
7. Semaine de l'Egalité	34
8. Forum Jeunesse	34
B. Dans le département du Haut-Rhin	35
1. Le « Mois de l'Autre »	35
2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire	36
3. Les autres interventions en milieu scolaire	37
4. L'aventure citoyenne	37
5. Autres	42

RAPPORT MORAL

2015: Année commémorative des droits des enfants, et, partant, de THEMIS.

Alternance de temps de réflexion et d'actions, autour des droits de l'enfant.

THEMIS poursuit ses engagements à faire entendre la parole des enfants, quels qu'ils soient, victimes d'adultes, et en particulier de ceux qui auraient eu la mission de les protéger, mais aussi otages des désaccords parentaux, mineurs étrangers non accompagnés...

Force d'interpellation, lorsqu'elle se joint à d'autres voix, tel le collectif AEDE (Agir Ensemble pour les Droits de l'Enfant), nous nous sommes réjouis de l'adoption le 14 mars 2016 de la loi sur la protection de l'enfance, venant préciser celle de 2007 et en particulier les prérogatives de l'enfant dans le dispositif en essayant de le mettre beaucoup plus concrètement à son cœur.

Et nous déplorons toujours l'absence de réforme de l'ordonnance de 1945 qui permettrait à la France d'être en cohérence avec ses engagements internationaux.

Nous allons vraisemblablement voir la disparition du Tribunal correctionnel pour mineurs mais la France s'arc boute sur l'absence d'âge limite à la responsabilité pénale d'un mineur, qui permet d'éviter tout le questionnement autour d'une nécessaire déjudiciarisation de certains actes.

Nous constatons avec consternation l'instrumentalisation de la parole de l'enfant dont les conflits parentaux, la difficile responsabilisation parentale à cet égard, et nous mettons en œuvre tous nos efforts pour laisser émerger une parole authentique de l'enfant et qu'elle puisse être entendue.

Le développement des actions collectives s'inscrit dans le partenariat avec les collectivités publiques et nous sommes convaincus de participer par nos parcours de citoyenneté, qui se sont ouverts depuis peu aux collégiens, à la formation d'une société plus responsable et plus solidaire.

Mais je ne saurais clore le bilan de 2015 sans une mention toute particulière à deux événements fédérateurs :

-Notre gala, grâce à l'engagement et à la générosité de nombreux partenaires sous la houlette de Marc HAEBERLIN, et du lycée Alexandre Dumas d'Illkirch.

Moment emblématique pour nous de reconnaissance de notre infatigable combat autour des droits des enfants.

Les financements publics de plus en plus contraints nous conduisent à espérer pouvoir maintenir nos actions en suscitant d'autres soutiens privés.

-le forum européen de la démocratie qui a réuni 1200 enfants au Conseil de l'Europe, où ils ont décliné des propositions autour du mieux vivre ensemble qui ont confirmé le génie créatif et généreux de l'enfance.



Josiane BIGOT

Présidente

Créée en 1990,

Themis est une association d'accès au droit pour les enfants et les jeunes. Son objectif est de répondre aux nombreuses questions qu'ils se posent au sujet de leurs droits et sur les possibilités de les faire valoir dans le respect des règles de la société.

La charte de Themis est disponible sur le site : www.themis.asso.fr

L'association a trois missions :

☐ L'accueil individuel

L'équipe (permanents et bénévoles) de Themis reçoit en entretien toute personne, jeune ou adulte, qui souhaite exposer une situation relevant du droit et concernant des enfants ou des jeunes.

L'équipe de Themis écoute ces personnes, les aide à reformuler leurs questions en termes de droit, leur apporte une information juridique et les accompagne dans leurs démarches administratives et judiciaires.

Dans certains cas, cet accompagnement peut aller jusqu'à la mise en relation avec un avocat de la jeunesse afin que l'enfant ou le jeune puisse être représenté ou défendu lors de procédures qui le concernent. Les thèmes abordés sont : le droit de la famille, le droit pénal, le droit des étrangers, les discriminations, le droit du travail ainsi que de nombreux autres domaines de la vie quotidienne des jeunes.

☐ Les actions d'éducation à la citoyenneté et la formation

Themis intervient dans des établissements scolaires, des centres socioculturels et différentes structures qui accueillent des jeunes afin de les sensibiliser et d'informer sur des questions de droit et de citoyenneté. Les équipes de Themis utilisent pour ce faire différents supports de communication (expositions, jeux, questionnaires, débats...) et fait intervenir selon les besoins des avocats, des magistrats ou des pédagogues...

Themis organise également des formations sur l'éducation à la loi en direction des personnels des institutions éducatives.

☐ La promotion des droits de l'enfant

À travers divers groupes de travail internes et externes à l'association, ainsi que par l'organisation de conférences, Themis mène une réflexion sur la promotion des droits de l'enfant, en développant l'idée de l'utilisation du droit comme outil de socialisation des enfants et des jeunes.

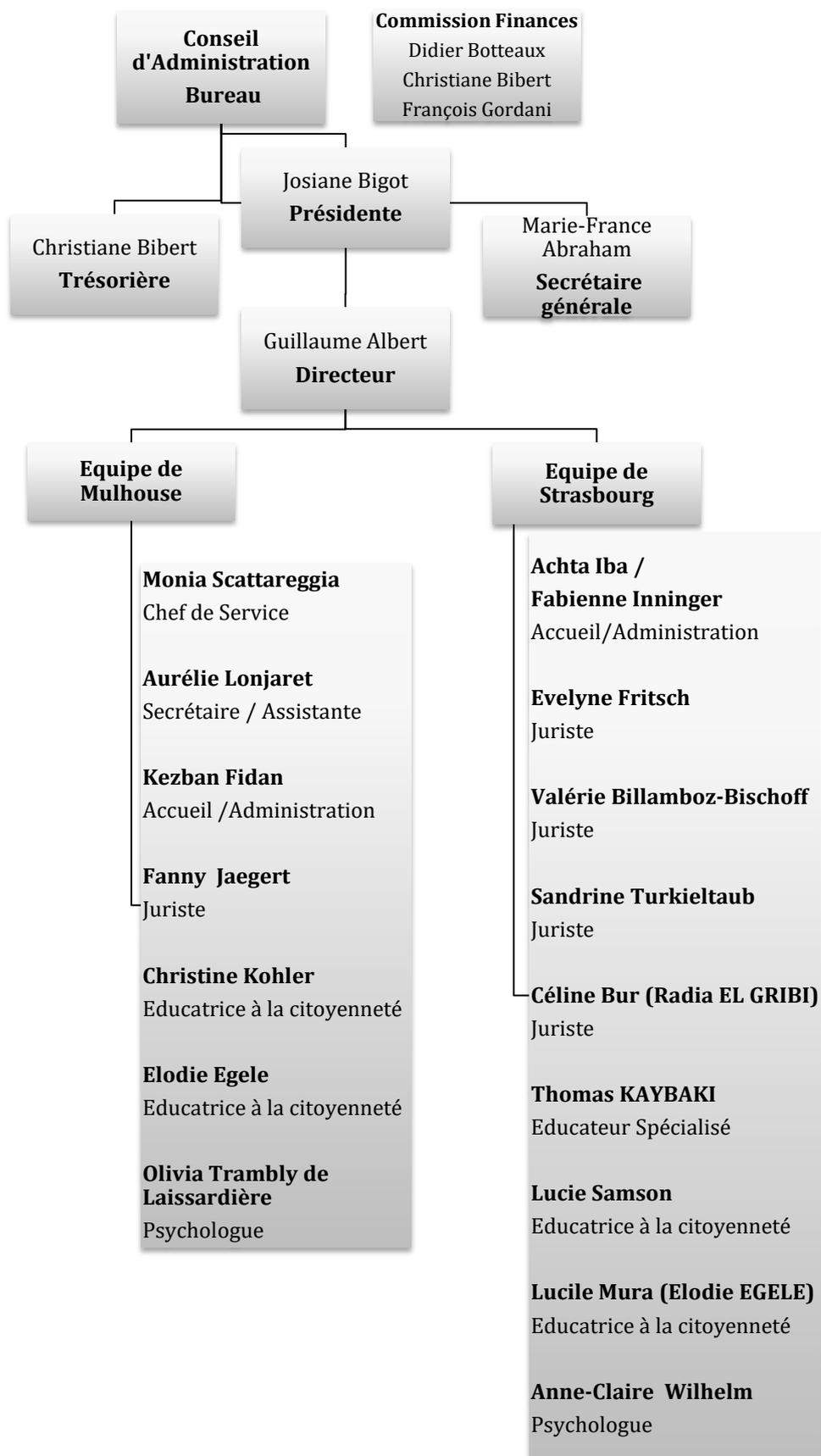
I. FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION

A. Organisation

1. Les instances dirigeantes

Conseil d'Administration	
Membres du Bureau	
Présidente	Josiane BIGOT
Vice-présidente	Magali SPAETY
Vice-président	Philippe SCHNEIDER
Trésorière	Christiane BIBERT
Secrétaire générale	Marie-France ABRAHAM
Secrétaire générale adjointe	Anne-Laure KLENSCHI
Trésorier adjoint	Didier BOTTEAUX
Assesseur	Claude SCHAUDER
Assesseur	Fabienne HAGEMANN
Assesseur	Sylvie COLLE-ROTH
Assesseur	Michel PRAUD
Assesseur	Marie ELGARD
Autres membres du Conseil d'Administration	
Yves ALEMBIK	Richard SANCHO-ANDREO
Jean-Luc CLAVELIN	Gisèle WEISS
Martine FROEHLY	Corinne VUILLEMIN
François GIORDANI	UNICEF
Serge KAERCHER	Frédérique DEWULF
ALT/CSAPA et réseau Dept. PAEJ	François WENDLING
Eric WEBER	Claudine BRIGNON

2. L'équipe de Themis : organigramme 2015



B. Financeurs, partenaires et adhérents

1. Les financeurs

Le Ministère de la Justice
La Protection Judiciaire de la Jeunesse (PJJ)
Le ministère de la Famille
L'Éducation Nationale
L'Agence nationale pour la Cohésion Sociale et l'Égalité des Chances (l'ACSÉ)
Le FONJEP
La Préfecture du Bas-Rhin
La Préfecture du Haut-Rhin
Les crédits politiques de la ville
La Caisse d'Allocations Familiales 67

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin
Le Conseil Départemental du Haut-Rhin
Eurométropole
Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)
La ville de Strasbourg
La ville d'Illkirch-Graffenstaden
Le REAPP 68
Électricité de Strasbourg/Électricité de France
La Caisse d'Allocations Familiales 68
Le Conseil Régional ALSACE

2. Les adhérents et partenaires

En 2015, Themis rassemble 187 adhérents (148 individuels et 42 personnes morales). Ce réseau est extrêmement précieux pour soutenir l'association. Il est aussi à l'initiative de manifestations de soutien, ainsi que le creuset du bénévolat.

Inspection Académie du Bas-Rhin	Foyer de l'Adolescent
Inspection Académie du Haut-Rhin	Foyer du jeune homme
APAM	Foyer le Relais
Armée du Salut	Foyer Oberholz
ARSEA	Gaz de Strasbourg
Asso. Euro. pour la Recherche et la Formation en travail éducatif et social	J.E.E.P
Association ACCORD 67	Confédération Syndicale des Familles de la Cité de l'Ill
Association ACCORD 68	Croix Rouge
Association Arachnima	LICRA
Association Bled'@rt	Maison des Adolescents
Association de Gestion et Animation du Relais Culturel	Maison des jeux
Association de Lutte Contre la Toxicomanie (ALT)	Maison des Parents de Mulhouse
Association de Prévention Spécialisée et d'Action Sociale à la Meinau (PMA)	Protection Judiciaire de la Jeunesse
Association des Avocats de la Jeunesse de Mulhouse	Mouvement Français du Planning Familial
Association des Avocats de la Jeunesse de Strasbourg	Sahel Vert
Association Ecole Internationale des Arts	Secours Populaire
	Les Conseils municipaux des enfants
	Les Mouettes du Rhin
	Services de Santé de la Ville de Strasbourg
	M2A
	Magistrats

Martiaux Traditionnels	Maison d'Enfants St Joseph
Association Espace le Moulin – SEMAPHORE	Maison de la Justice et du Droit
Association Espoir	Migration Santé Alsace
Association Femmes de Paroles	Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi
Association Foyer Notre Dame	Mouvement Français pour le planning familial
Association J LATASTE « Les fougères »	Organisation de Prévention Insertion
Association Plurielles	Ordre des Avocats de Mulhouse
Association REGAIN	Ordre des Avocats de Strasbourg
AUCHAN	Parole Sans Frontières
C.A.R.D.E.K	Préfecture du Bas-Rhin
Caisse Mutualité Sociale Agricole du Bas-Rhin	Préfecture du Haut-Rhin
Caisse Mutualité Sociale Agricole du Haut-Rhin	Rectorat Alsace
CASAS	Région Alsace
CEMEA	Relais emploi Mission Locale
Centre de la Ferme	Service de Protection des Mineurs de la Ville de Strasbourg
Centre Européen du Résistant déporté	Services de Gendarmerie
Centre Flora Tristan	Services de Police
CFDT Union Régionale Interprofessionnelle Alsace	Services hospitaliers de Strasbourg
Centre Information sur les droits des femmes et des familles	SOS Cronembourg
CIMADE	SOS Femme Solidarité
Clair foyer	SOS Habitant Neuhof
Conseil Départemental du Bas-Rhin	UDAF 67
Conseil Départemental du Haut Rhin	UNICEF
COOP Alsace	Viaduc 67
CUS	Ville de Strasbourg
Education Nationale et son personnel	
Electricité de France	
Electricité de Strasbourg	
Eurométropole	
ERAGE	
Eveil Meinau	
FCPE-CDPE	
Fédération Départementale – MJC du Bas-Rhin	

3. Themis membre de...

Conseil Départemental de prévention de la Délinquance du Bas-Rhin

CISPD de Strasbourg

CLSPD de Mulhouse

Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville (ORIV)

La Commission pour l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC)

Commissions départementales de lutte aux violences faites aux femmes 67 et 68

CDAD du Haut-Rhin

CDAD du Bas-Rhin

Commission «Droits de l'enfant » de l'UNICEF à Paris

RESF (Réseau éducation sans frontière)

FENAAH (Fédération nationale des Administrateur Ad Hoc)

CNAPE (Convention Nationale des Associations de Protection de l'Enfance)

II. LA VIE DE L'ASSOCIATION

A. La vie associative

1. L'évolution de l'équipe

Au mois d'avril 2015, Radia EL GRIBI a intégré l'équipe de Strasbourg comme juriste en charge de l'administration ad hoc et de l'Accès aux droits pour assurer le remplacement de Céline BUR lors de sa période de congé maternité. En Juin, Lucile MURA nous a quittés pour une nouvelle vie à Marseille que nous lui souhaitons pleine de bonheur et de réussite. Nous la remercions pour les années qu'elle a consacrées à l'association, son rire et sa bonne humeur nous manqueront. Au mois de septembre Sandrine TURKIELTAUB juriste en droit des étrangers quitte l'association pour reprendre sa vie Parisienne. Elodie EGELE initialement embauchée à Mulhouse rejoint et renforce l'équipe de Strasbourg suite au départ de Lucile MURA.

En fin d'année Camille BERGER rejoint l'équipe de Themis Mulhouse dans le cadre d'un emploi avenir au poste d'éducatrice spécialisée et prévoit de finaliser sa formation comme l'avait fait Elodie EGELE. Ces changements et évolutions sont aussi la richesse de Themis car ils sont chaque fois la source de nouveaux départs positifs et d'arrivées riches et dynamisantes.

Les salariés ont tous poursuivi leur vie professionnelle vers d'autres horizons, et nous leur souhaitons bonne chance.

2. Le Conseil d'Administration et le Bureau

Le bureau de l'association s'est réuni 7 fois en 2015. Les travaux du bureau sont surtout centrés sur l'organisation et sa mise en œuvre et l'évolution des emplois, le tout en assurant l'équilibre financier de l'association.

Le conseil d'administration de l'association s'est réuni 4 fois en 2015.

3. Le Groupe Technique, Les réunions AAH, Réunion Régionale

Le groupe technique est une instance originale et pluridisciplinaire d'analyse des pratiques. Les réunions rassemblent l'équipe, des administrateurs et des professionnels ressources (juriste, pédiatre, avocat...). 3 groupes techniques se sont tenus en 2015. Ce lieu est au cœur du projet de Themis. Il permet une analyse des situations rencontrées, avec une approche pluridisciplinaire. Selon les thématiques abordées, des réflexions sont engagées et des journées de formation peuvent être organisées. Le Conseil d'Administration, ou le Bureau, peut être amené à se saisir d'une question du Groupe technique pour une prise de position touchant à la politique de l'association.

Les réunions « administration ad hoc » ont lieu en moyenne une fois par mois. Ces temps permettent de réunir les personnels de Strasbourg et Mulhouse traitant des dossiers ad hoc, ainsi que Claude Schauder et Josiane Bigot. Il s'agit d'offrir un temps d'analyse et d'étude des dossiers qui peuvent présenter des difficultés.

Les dossiers Bas-rhinois et Haut-rhinois sont ainsi supervisés et discutés en équipe.

8 réunions AAH ont eu lieu au courant de l'année 2015.

Nous avons également eu 3 réunions régionales afin d'échanger et d'harmoniser les pratiques et de travailler sur nos activités individuelles et collectives.

4. Le partenariat avec les avocats de la jeunesse

Depuis la création de Themis, les avocats ont une place essentielle et travaillent en relation étroite et quotidienne avec nos équipes. Cette organisation reste singulière en France. Ce travail partenarial est à promouvoir. L'intervention des avocats au sein de l'association est une des garanties de la prise en compte effective des droits des enfants. Les avocats interviennent également sur mandat lorsque Themis est désignée administrateur ad hoc.

En 2015, Themis a ainsi travaillé avec une quarantaine d'avocats des Barreaux de Saverne, Strasbourg, Colmar et Mulhouse et nous les en remercions. Nous avons également été sollicités par une dizaine d'avocats désirant travailler et se former auprès de Themis.

5. Divers

- Rencontres partenariales.
- Actions menées en partenariat avec le Conseil Résidents Etrangers de la Ville de Strasbourg
- Participations au CA de l'ORIV
- Forum des métiers de l'ESTES.
- Participation au forum Euro-Arabe du Conseil de l'Europe

B. Les actions des 25 ans de l'association Themis

1. Les actions menées :

- **Représentation des « Menottes en Paluches » à l'Illiade**
- **Bal des enfants du printemps des bretelles à l'Illiade.**
- **Participation aux courses de Strasbourg.**
- **Participation aux printemps du sport et à la rentrée des sports de l'Office des sports de Strasbourg.**
- **Participation aux bibliothèques idéales de la librairie Kléber.**
- **Gala de Themis sous le patronage de M. MARC HAEBERLIN chef trois étoiles de l'auberge de l'ILL avec la participation de l'école hôtelière Alexandre Dumas.**
- **Participation aux villages associatifs de la ville de Kingersheim.**

2. Merci également pour leur soutien :

- L'Electricité de Strasbourg
- La Caisse d'Epargne
- Le ROTARY Illkirch-Graffenstaden
- Le LION's Club d'Illkirch-graffenstaden
- L'Illiade
- Edifipierre
- La Caisse d'Allocations Familiales 67
- L'Erage
- L'office des sports de la ville de Strasbourg
- La librairie Kléber
- Carola
- Wolfberger
- Les cafés RECK.
- La main du cœur
- Les fleurs KAMERER
- Cyrille LOHRO
- L'auberge de l'ILL, Marc et Isabelle HAEBERLIN
- L'école Hôtelière Alexandre DUMAS
- Du Blé au Pain
- Verrine et Vapeur
- La Chorale de l'école de musique de la ville d'Illkirch ;
- Aux Etudiants du Conservatoire de Musique de la ville de Strasbourg
- A Olivier ACHARD
- A Manuel KELLER
- A Madame WINUM et à la Croix Rouge d'illkirch

C. Les travaux engagés, les actions nationales et européennes, les actions de formation

1. La Maison des Adolescents

Nous sommes membres du Conseil d'Administration de la Maison des Adolescents et assurons une permanence juridique hebdomadaire par la mise à disposition d'un membre du personnel (Valérie BILLAMBOZ-BISCHOFF).

2. Les participations aux groupes de travail proposés par les partenaires :

- Commission pour la promotion et l'égalité des chances de la Citoyenneté (CPOPEC)

- Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) Strasbourg et Mulhouse
- Fédération des Associations de Protection de l'Enfance (CNAPE)
- Fédération Nationale des Administrateurs Ad Hoc (FENAAH)
- Agir Ensemble pour les droits des Enfants (AEDE)

3. Le Conseil de l'Europe

Themis travaille au sein de groupes de travail au Conseil de l'Europe, en tant qu'association spécialiste des droits de l'enfant, sur les thématiques de « la Justice adaptée aux mineurs » et celle des « Jeunes Réfugiés ».

4. Les Actions de Formation auprès des professionnels ou futurs professionnels

2 temps de formation ont été proposés aux avocats de la jeunesse au courant de l'année 2015. Les thématiques abordées ont été :

- La parole de l'enfant dans la procédure civile
- La parole de l'enfant dans la procédure pénale

Ces temps de formation ont bénéficié à une quinzaine d'avocats.

D'autres temps de formation ont été assurés à l'école de Puériculture et à l'école des éducateurs spécialisés.

III. Les actions individuelles portées par Themis

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2015, l'équipe de Strasbourg a suivi **755 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes dont **427 nouveaux dossiers** concernant 413 enfants.

Année	2014	2015
Nb de dossiers traités	719	755
Nb d'actes	5855	6428
Moyenne	9.58	8.51

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	2014	2015
0-5 ans	6%	3%
6-10 ans	16%	6%
11-15 ans	28%	20%
16-18 ans	21%	33%
+ 18 ans	29%	38%

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	% en 2014	% en 2015
Droit des familles	9.1%	29.2%
Accès à l'éducation	11.8%	3.7%
Accès à la santé et aux soins	-	0.3%
Accès aux droits sociaux	1.4%	1.8%
Droit des étrangers	10.7%	21.6%
Mineurs auteurs	0.9%	1.8%
Enfants victimes aidés	7.4%	7.4%
Mandat pénal Ad hoc	17.7%	14.7%
Mandat civil Ad hoc	34.4%	17.4%
Mineurs étrangers Ad Hoc	6.6%	2.1%

Le droit pénal représente toujours une part importante de l'activité de l'association. Le travail que nous menons en tant qu'administrateur ad hoc l'explique.

Le droit de la famille reste une activité stable et importante de l'accès aux droits.

La stabilité de l'activité juridique en matière de droit des étrangers se confirme.

- **La mise en relation avec Themis :**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	47.4%
Police et Gendarmerie	0.5%
Santé	0.8%
Convention locale, Maire	-%
Social	3.4%
Autres associations	14.2%
Relations personnelles	1.3%
Autres	32.4%

La justice et les professionnels du secteur social sont nos partenaires privilégiés pour la mise en relation.

- b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale***

Notre association est habilitée à exercer le mandat d'administrateur ad hoc depuis le 5 décembre 2000, et ce pour l'ensemble des tribunaux relevant de la Cour d'Appel de Colmar.

Au cours d'une procédure, civile ou pénale, les magistrats procèdent à la désignation d'un administrateur ad hoc lorsque les intérêts de l'enfant apparaissent en contradiction avec ceux de ses représentants légaux, ou lorsque les intérêts de l'enfant ne sont pas suffisamment représentés par ses représentants légaux (art 706-50 du Code de Procédure pénale et art 388-2 du Code Civil).

Par convention signée le 5 mai 2010, le Conseil Général du Bas-Rhin a délégué la mission d'administrateur ad hoc concernant les enfants confiés au Président du Conseil Général à l'association Themis. Ladite convention a été renouvelée pour l'année 2015, avec un maintien du financement, malgré la hausse constante de l'activité depuis 2010.

- **Le nombre de désignations :**

392 dossiers étaient en cours durant l'année 2015 dont **143** concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2014	2015
Nb d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	104	134
Nb de dossiers toujours suivis en 2015	394	392

Nous avons une hausse de 29% du nombre de désignation en 2015. Toutefois, le nombre de dossiers toujours suivis reste constant.

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2014	2015
Juge d'instruction	12	19
Procureur	38	33
Tribunal Correctionnel	4	9
Juge des enfants	8	14
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	6	11
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	36	48

- **Motifs des désignations :**

Thématiques des dossiers ouverts en 2015	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viols, Agressions sexuelles	21
Violences	34
Tentatives d'homicide, meurtres	3
Autres	4
Sous-total	62
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	-
Contestation de paternité	2
Assistance éducative	6
Recouvrement, gestion de dommages et intérêts	43
Succession, gestion capital décès	13
Autres	7
Sous-total	72
TOTAL	143

En 2015, nous constatons que le nombre de désignations en matière pénale et le nombre de désignations en matière civile sont équilibrés.

En matière pénale, les infractions principalement concernées sont des violences.

- **La gestion financière :**

Année d'ouverture	2014	2015
Nombre de dossiers en cours	162	132

Les dossiers ouverts dans le cadre d'une gestion financière apparaissent essentiellement comme la suite du traitement du dossier dans le cadre de la procédure pénale. De fait, il s'agit de placer sur un compte épargne bloqué, jusqu'à la majorité, l'argent provenant des dommages et intérêts alloués au mineur. La gestion desdits comptes se fait entièrement sous le contrôle du Juge des Affaires Familiales en charge de la Tutelle des Mineurs, à qui un compte rendu de gestion est par ailleurs rendu tous les ans.

c) Les Droits de l'Enfant dans le champ du Droit des Etrangers

L'accompagnement des Mineurs Etrangers Isolés sur le département a connu une évolution positive au courant de l'année 2015. L'apparition de structures spécialisées dans la prise en charge soulage l'association. Elle nous permet également de nous recentrer sur l'accès aux droits. Ainsi, nous avons sollicité les établissements et le conseil départemental afin de redéfinir clairement les contours de la mission de Themis. Nous avons aussi pu faire évoluer nos relations avec les établissements au travers d'une procédure de travail écrite et formalisée.

Participation aux commissions préfectorales :

Temps de rencontre entre associations Strasbourgeoises accompagnant les étrangers en situation irrégulière et la Préfecture, les commissions préfectorales sont des espaces de dialogue permettant aux structures d'exposer au Secrétaire Général les situations d'usagers en difficulté pour lesquels des raisons humanitaires peuvent être invoquées.

4 commissions préfectorales ont eu lieu au courant de l'année 2015.

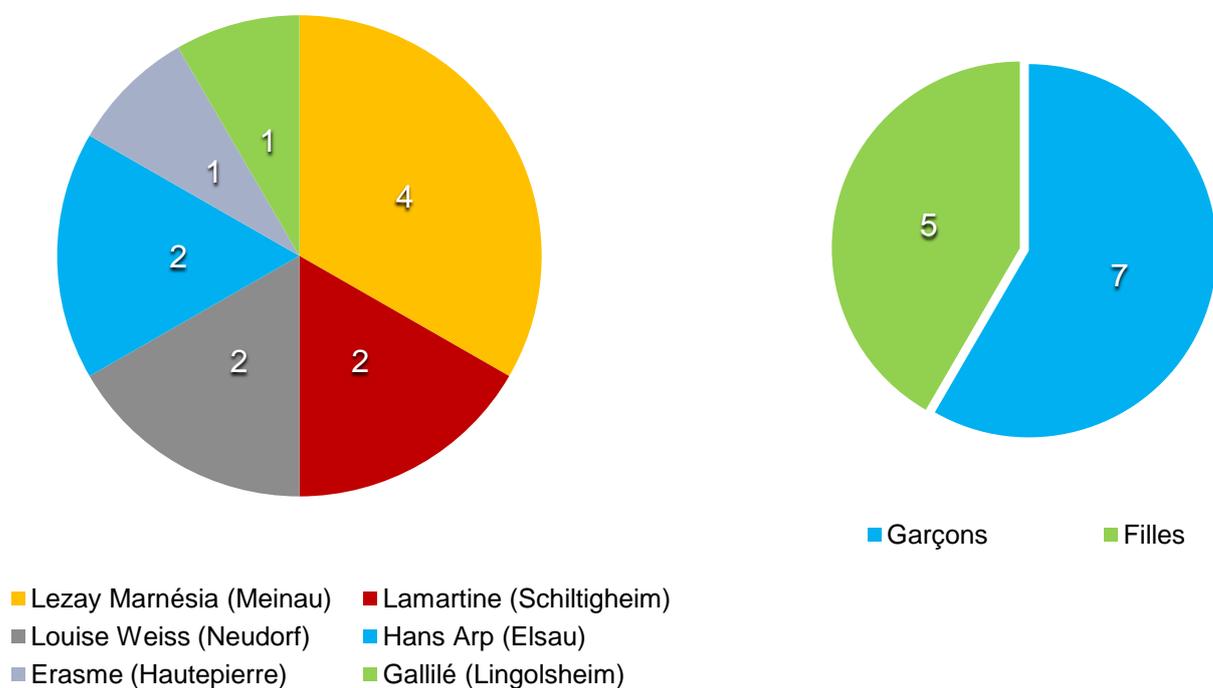
2. Le Stage Horizon

Le « Stage Horizon » est un dispositif qui s'adresse aux collégiens et lycéens de l'Eurométropole de Strasbourg. C'est un projet porté conjointement par l'établissement scolaire, le jeune, sa famille et l'association THEMIS.

Individualisé, ce projet tente de répondre aux problématiques rencontrées par le jeune.

Le « Stage Horizon » est un accompagnement personnalisé élaboré avec le jeune, pour lui permettre d'amorcer une réflexion sur sa place, notamment, au sein de son établissement scolaire.

La durée de ce stage est de 5 jours ouvrés, une période qui permet de s'adapter aux différentes situations évoquées lors de notre rencontre avec le jeune et le chef d'établissement.



Nous avons été sollicités à **19 reprises** par des établissements. Nous avons réalisé **12 prises en charge durant l'année.**

3. L'accompagnement en Conseil de Discipline

- **Objectifs**

- Réfléchir avec l'élève sur sa place à l'école
- Maintenir l'élève dans le système scolaire
- Eviter la récurrence et contribuer à la lutte contre le décrochage scolaire

- **Public concerné :**

Cette action s'adresse aux collégiens ou lycéens scolarisés sur l'ensemble du département du Bas-Rhin ayant fait l'objet d'une convocation devant le conseil de discipline.

- **Démarche poursuivie :**

Pour les différentes situations, nous avons rencontré en double écoute le jeune et l'un de ses représentants légaux afin que ceux-ci nous expliquent la situation. Nous avons expliqué au jeune la raison d'être du Conseil de Discipline et avons tenté de faire le lien entre son comportement et le motif invoqué. Nous l'avons par ailleurs informé du déroulement de la procédure disciplinaire.

Après avoir informé le chef d'établissement de notre accompagnement, nous avons fixé une date pour consulter le dossier sur place. Nous étions évidemment présents lors de la tenue du Conseil de Discipline, et ce, afin d'expliquer à ses membres la démarche entreprise par le jeune et pour nous permettre de reprendre avec ce dernier la sanction, le cas échéant, prononcée.

A l'issue de la procédure, nous préparons le jeune à son retour en classe et, le cas échéant, l'accompagnons dans le cadre de sa nouvelle affectation scolaire.

Pour l'année civile 2015, nous avons travaillé avec 8 jeunes et leurs parents convoqués devant le Conseil de Discipline et nous en avons assisté 4.

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le Service Droit des Jeunes

a) Généralités

En 2014, l'équipe de Mulhouse a suivi **432 dossiers** dans le cadre du Service Droit des Jeunes **dont 260 nouveaux dossiers**.

Année	2014	2015
Nb de dossiers traités	537	432
Nb d'actes	4779	3629
Moyenne	8.9	8.4

Nous notons une baisse de l'activité dans le Haut-Rhin, s'expliquant d'une part par un déménagement de nos locaux sur l'été 2015 et d'autre part par le fait d'avoir dû sur une partie de l'année réduire nos possibilités d'accueil faute de financement suffisant.

- **Profil des enfants accompagnés :**

Age	2014	2015
0-5 ans	12%	9%
6-10 ans	26%	20%
11-15 ans	32%	29%
16-18 ans	22%	27%
+ 18 ans	8%	15%

- **Thématique des dossiers :**

Thématique	% en 2015
Droit des familles	31.6%
Accès à l'éducation	9.4%
Accès à la santé et aux soins	0.4%
Accès aux droits sociaux	-%
Droit des étrangers	4.2%
Mineurs auteurs	3.8%
Enfants victimes aidés	17.5%
Mandat pénal Ad hoc	14.6%
Mandat civil Ad hoc	18.4%
Mineurs étrangers Ad Hoc	-

- **La mise en relation avec Themis**

Partenaires	En %
MJD, Justice, Avocats	36.1%
Police et Gendarmerie	3.3%
Santé	0.9%
Convention locale, Maire	0.5%
Social	11.8%
Autres associations	3.8%
Relations personnelles	6.1%
Autres	37.5%

b) Le mandat d'administrateur ad hoc en matière civile et pénale

- **Le nombre de désignations :**

432 dossiers étaient en cours durant l'année 2014 dont 95 concernaient de nouvelles désignations.

Date de désignation	2014	2015
Nombre d'enfants pour lesquels nous avons été désignés	132	95

La baisse du nombre de désignations en 2015 s'explique par la diminution de notre intervention en matière de séparation parentale. Le reste de notre activité est stable notamment en matière pénale. Nous notons pour l'année 2016 déjà plus de 80 nouvelles désignations en 5 mois.

- **Provenance des désignations :**

Désignant	2014	2015
Juge d'instruction	10	19
Procureur	13	11
Tribunal Correctionnel	4	1
Juge des enfants	9	10
Juge aux Affaires Familiales / Chambre Civile	82	41
JAF en charge de la Tutelle des mineurs	14	9

- **Motifs des désignations :**

Thématiques des dossiers ouverts en 2015	Nombre de désignations
En matière pénale	
Viol, Agression sexuelle	15
Violences	13
Délaissement de mineur	1
Autres	1
Sous-total	30
En matière civile	
Exercice de l'autorité parentale	25
Contestation de paternité	11
Assistance éducative	10
Recouvrement, succession, gestion capital décès	17
Ouverture tutelle d'Etat	7
Sous-total	65
TOTAL	95

- **La gestion Financière:**

Année	2014	2015
Nombre de dossiers en cours	160	168

2. Le Stage Horizon

Le stage "Horizon" est la mise en œuvre d'un projet personnalisé sur le temps scolaire. Il est élaboré au bénéfice d'un élève en difficulté comportementale, conjointement par un collège ou un lycée, les associations Thémis et Sahel Vert, et la famille du jeune concerné.

Le stage "Horizon" concerne les jeunes mineurs scolarisés dans des collèges ou lycées situés sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération :

- présentant des comportements problématiques (absentéisme, infractions au règlement intérieur, ...) susceptibles de les conduire à une sanction disciplinaire,
- ou concernés par une mesure d'exclusion scolaire prononcée par le chef d'établissement ou le conseil de discipline.

Le stage Horizon peut être d'une durée maximale de 10 jours et se décline par une prise en charge à trois niveaux :

1. Un accompagnement d'ordre civique fondé sur une éducation à la citoyenneté par la sensibilisation au Droit (droits et responsabilités), assuré par Thémis. *Audience au tribunal, animation des expositions, rencontre avec professionnels et institutions (avocats, forces de l'ordre...)*

2. Un accompagnement d'ordre technique, support éducatif, dans le cadre d'une action de solidarité, assuré par Sahel Vert. *Participation à des réalisations concrètes, en mécanique, menuiserie, maçonnerie, espaces verts, conditionnement de colis alimentaires.*
3. Un accompagnement d'ordre scolaire pour permettre la poursuite des apprentissages et/ou une remise à niveau assuré par l'établissement.

Bilan de l'année civile 2015

Nombre de stages réalisés: 21

Répartition des garçons et des filles

Le stage Horizon a concerné 19 garçons et 2 filles

Age des stagiaires :

Les stagiaires avaient entre 12 et 16 ans, soit une moyenne de 14 ans. La moyenne d'âge reste la même par rapport à 2014.

Répartition par classe :

La majorité des élèves accueillis était en classe de 4^{ème} (10 élèves).

Etablissement d'origine des stagiaires

Cette année, nous avons accueilli 20 collégiens et 1 lycéen.

15 jeunes étaient scolarisés à Mulhouse (Bel-Air, Jean Macé, Kennedy, Saint Exupéry, Wolf, Lycée Roosevelt, Lycée Stoessel), 3 jeunes à Illzach, 2 jeunes à Wittelsheim, un à Wittenheim.

Durée moyenne de la prise en charge

La durée moyenne du stage est de 10 jours.

Répartition par motif :

11 stages ont été demandés pour des problématiques de comportement, un stage pour une problématique de décrochage et 3 pour une problématique d'absentéisme.

Cette année, 6 stages concernaient des problématiques multiples (comportement, décrochage et absentéisme).

Réunion prédétermination

21 réunions de prédétermination ont eu lieu en 2015. Nous nous sommes déplacés à plusieurs reprises pour certains jeunes.

Réunion de bilan

18 réunions de bilan ont eu lieu en 2015.

3. Le point d'accueil parents/enfants dans le cadre de l'échec scolaire

En 2012, nous avons proposé un nouvel accompagnement dans le cadre de la lutte contre l'échec scolaire, projet soutenu par le REAAP du Haut-Rhin. Il s'agit de mettre en place un point d'accueil au sein de l'association pour les parents et les enfants en situation d'échec scolaire (décrochage, absentéisme, problèmes de comportement), l'objectif étant de constituer un lieu d'écoute, d'aide et d'accompagnement des parents et des enfants pour redonner du sens à l'école, pour les aider à comprendre et traverser leurs difficultés.

Nous avons pour l'année 2015 reçu 10 jeunes accompagnés par au moins l'un des parents. Pour chacun, nous avons effectué entre 2 et 7 entretiens.

Ces accompagnements consistaient essentiellement à préparer avec les jeunes et leur famille le Conseil de Discipline.

Nous étions d'ailleurs présents pour 4 de ces jeunes lors du Conseil de Discipline et tous ont été réorientés et suivis suite à la décision de ce Conseil.

IV. Les actions collectives

A. Dans le département du Bas-Rhin

1. Les relations amoureuses

- **Présentation:**

Nous redéfinissons avec les jeunes ce qu'est une relation amoureuse et les principes juridiques qui l'encadrent. Nous travaillons à partir d'images, de textes, de musiques et de clips actuels, sur l'image du corps de la femme et de l'homme, les stéréotypes qui en découlent et l'influence de ceux-ci sur les premiers comportements amoureux. L'objectif est de permettre aux élèves de s'exprimer. La notion de respect (de soi, de l'autre) dans la relation à l'autre est le fondement de cette intervention.

- **Bilan pour l'année civile 2015 :**

	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	-	4	

Soit environ **90 élèves** rencontrés. Seules des classes de Lycée ont été concernées.

2. Lutter contre les discriminations

- **Présentation :**

Il s'agit d'amener les élèves à réfléchir sur les différentes formes de discriminations et de les définir juridiquement. Pour cela il est nécessaire de confronter les points de vue, de déconstruire certains stéréotypes, afin de lutter contre les idées et les représentations qui génèrent les actes discriminants illégaux. Cette action se base sur la loi mais aussi sur des événements d'actualité afin d'agrémenter le débat.

- **Bilan pour l'année civile 2015 :**

	CUS	Hors CUS	Total
Nombre de classes rencontrées	7	-	7

Soit environ **150 élèves** rencontrés. Seules des classes de collège ont été concernées.

3. Le « Mois de l'Autre »

- **Présentation**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsacien visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà, Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Bilan chiffré :**

	Lutter contre les Discriminations	Les relations amoureuses	Internet	Total
Nombre de classes rencontrées	7	7	3	44

4. La Tournée des Quartiers

- **Présentation :**

Comme chaque année depuis 1999, Themis a participé à la Tournée des Quartiers (organisée par l'association Arachnima) aux fins d'y animer les ateliers de la citoyenneté.

Nous avons proposé aux enfants, suivant les semaines, deux activités distinctes :

Un espace de débats et de réflexions autour des thématiques de discriminations, des droits des enfants et d'éco-citoyenneté. Ces sujets ont pu être abordés au travers de différents outils :

- Des jeux (ex: D'accord/Pas d'accord, Juste/Pas juste, Pareil/Pas Pareil, Les explorateurs, Quels professeurs choisirais-tu ?, Quels copains choisirais-tu ?, le jeu des sept familles en matière de droits de l'enfant et de protection de l'environnement, Gaf'o CO2, Distinction,...)
- Des supports de débats et de réflexions communes.
- La création d'un journal permettant aux jeunes de devenir, le temps d'une semaine de petits reporters, partant en quête de réponses. Les débats ont été divers et variés, les interviews multiples. Les journalistes en herbe ont ainsi pu interroger les passants et les habitants du quartier, sur les droits des enfants, l'importance du tri, l'histoire du quartier, l'égalité fille/garçon etc.

Ces différents outils pédagogiques et ludiques nous ont permis d'amorcer une multitude de sujets de société avec les enfants et de sensibiliser les plus jeunes à la prise de parole en public, à l'écoute de l'autre et à susciter l'esprit critique.

- **Bilan chiffré pour l'année 2015 :**

La tournée estivale s'est déplacée, semaines après semaines, dans 8 quartiers de Strasbourg :

- Elsau
- Musau
- Neuhof
- Montagne Verte
- Hautespierre
- Cité de l'Ill et Port-du-Rhin
- Meinau
- Koenigshoffen

Nous avons ainsi décomptés : **513 passages d'enfants et de jeunes** sur nos ateliers. Les enfants et les jeunes inscrits correspondent à ceux qui ont participé au moins à une des activités proposées à notre atelier.

Nous avons également eu l'occasion d'échanger avec quelques adultes (parents, éducateurs et acteurs des quartiers) en demande d'informations juridiques.

5. L'Odyssée Citoyenne.

L'Odyssée citoyenne est dorénavant un projet bien ancré dans l'éducation à la citoyenneté des enfants de l'Eurométropole de Strasbourg. Le projet a donc été reconduit pour année 2015-2016

L'Odyssée citoyenne est un projet qui se déroule tout au long de l'année scolaire dans des classes de CM1-CM2 des classes élémentaires. C'est avant tout une année de rencontres, de découvertes, de réflexions pour les enfants et les adultes qui les encadrent, autour des questions de droit et de citoyenneté.

Pour cette nouvelle édition, les objectifs restent les mêmes. Toutefois, l'action évolue dans son contenu et son déroulement.

- **Les objectifs**

- Informer les enfants sur leurs droits à partir de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et son application au quotidien (famille, école, vie sociale) ;
- Favoriser l'éducation des enfants au respect, et à l'apprentissage des règles, des lois et à la notion de « vivre ensemble » ;
- Permettre aux enfants de rencontrer, de repérer et d'échanger avec les professionnels du droit et de l'enfance ;

- Leur donner la possibilité de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté ;
- Donner les moyens aux élèves de se situer en tant que sujet de droit et acteur de la société dans laquelle il vit.

- **Déroulement et contenu**

ETAPE	CONTENU	DEROULEMENT
Citoyens...à vos marques!	Découverte du projet et de la CIDE	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis
Rencontre avec le Maire	Découverte du rôle et de la fonction des élus locaux et du Maire	<ul style="list-style-type: none"> - Préparation en classe à la rencontre dans l'établissement ou à la Mairie - Rencontre avec le maire ou un élu de la commune
Cyber-citoyenneté	Prévention des dangers liés à internet	<ul style="list-style-type: none"> - identification des usages des enfants - diffusion de vidéos qui permettent aux enfants de prendre conscience des différents risques qu'ils peuvent prendre.
Moi et les adultes chargés de me protéger	Rôle des adultes et de leur(s) mission(s) de protection	Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis et un professionnel (avocat, magistrat, policier,...)
Histoire de résistance	Travail autour des liens intergénérationnels au travers de l'histoire personnelle et collective	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention dans chaque classe effectuée par un référent de Themis - Visite de l'ancien camp de concentration de Natzweiler (CERD)
Moi, citoyen européen	Connaître les étapes de la construction de l'Europe Distinguer « Union Européenne » et « Conseil de l'Europe »	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en classe par un référent de Themis
Eco-citoyenneté	La citoyenneté passe également par le respect de son cadre de vie et de la nature	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention en classe - Visite de la Réserve naturelle du Rohrschellen
Fête de l'Odyssée Citoyenne	Final de l'Odyssée	Forum Citoyen à la salle de l'Illiade (Illkirch-Graffenstaden)

- **Bilan de l'édition 2014/2015, ont participé cette année les écoles suivantes:**

		Établissements	Niveau classe	Nbre d'élèves
STRASBOURG	1	École élémentaire Karine	CM2	22
	2	École élémentaire Ste Aurélie	CM1	24
	3	École élémentaire Léonard de Vinci	CM1/2	22
	4	École élémentaire Marguerite Perey	CM2	24
	5	École élémentaire Albert le Grand	CM2	28
	6	École élémentaire du Gliesberg	CM2	23
	7	École élémentaire Gutenberg	CM2	22
	8	École élémentaire JB Schwilgué	CM1/2	20
	9	École élémentaire de la Meinau	CM2	24
	10	École élémentaire Guynemer 1	CM1/2	23
LINGOLSHEIM	11	École élémentaire de l'Avenir	CM2	29
ECKBOLSHEIM	12	École élémentaire les Tilleuls	CM1/2	25
ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN	13	École élémentaire Centre Illkirch	CM2	27
SOUFFELWEYERSHEIM	14	Ecole élémentaire Dannenberger	CM1	27
	15	École Élémentaire Dannenberger	CM1	28
BISCHHEIM	16	Ecole élémentaire les prunelliers	CM2	24
	17	Ecole les prunelliers	CM2	24
ECKWERSHEIM	18	Ecole élémentaire Eckwersheim	CM2	27
SCHILTIGHEIM	19	École Paul Bert	CLIS	10
HOENHEIM	20	Ecole élémentaire Bouchesèche	CM2	20
8 communes		20 classes de 18 établissements différents		

6. La coordination et l'animation du Conseil Municipal des Enfants de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden

• **Présentation**

Il s'agit par ce biais de proposer aux enfants de la commune d'Illkirch-Graffenstaden un véritable apprentissage de la citoyenneté au travers de l'acquisition des processus démocratiques et participatifs.

Le CME est un lieu de discussion, de réflexion, de proposition et d'action pour les enfants d'Illkirch. Dans cette optique, le CME a pour vocation de permettre aux enfants un apprentissage de la citoyenneté qui passe notamment par la familiarisation avec les processus démocratiques (le vote, le débat contradictoire, les élections) mais aussi par la gestion autonome de projets, par les enfants eux-mêmes.

• **Objectifs pédagogiques :**

Sensibiliser les enfants à la citoyenneté :

- Accompagner les enfants dans leur engagement individuel et collectif
- Développer au sein des actions la notion de solidarité et de respect.

S'impliquer sur la commune :

- Amener les enfants à déterminer leurs priorités, à distinguer les projets communs en travaillant en petits groupes.
- Appuyer les travaux par la mise en place de méthodes de travail seul et en groupe. Travaux de « restitution » du projet aux autres sous forme d'écriture et sous forme orale.
- Développer les compétences de l'enfant élu en tant qu'acteur et participant à la gestion de son investissement sur le projet dans la durée.
- Permettre à l'enfant d'acquérir un savoir-faire dans la préparation et la mise en place d'un projet.
- Développer des partenariats avec les différents acteurs de la vie locale concernés par le projet.
- Travailler la communication avec leurs électeurs.

Prendre la parole, argumenter ses idées

- Donner la possibilité à l'enfant de s'exprimer.
- Aider l'enfant à construire un argumentaire.
- Savoir écouter, respecter l'autre, être le représentant, le porte-parole de ses électeurs.
- Permettre à l'enfant d'être responsabilisé.

- **Public**

Le travail s'est poursuivi avec les enfants élus du Conseil Municipal de la Ville d'Illkirch-Graffenstaden en décembre 2013, soit 35 enfants âgés de 9 à 11 ans scolarisés dans les 6 écoles élémentaires de la commune.

De nouvelles élections ont eu lieu en décembre 2015 pour un nouveau mandat, les élus ont pris leur fonction en janvier 2016.

- **Les projets par commissions :**

1. LA COMMISSION ANIMATIONS ET SOLIDARITE

- Les enfants ont remis le cabanon l'ill aux jeux en fonction pour la période estivale 2015.
- Ils ont réorganisé une collecte de jouets pour les mettre à disposition dans le cabanon.
- Ils ont participé à la création d'un panneau peint, qui a servi de devanture au Cabanon: afin qu'il puisse être bien identifié par les enfants.
- Ils ont participé à une séance autour du Plan Educatif Global de la ville.
- Ils ont défini la thématique de la boum mai 2015: « Noir et blanc »

2. LA COMMISSION ENVIRONNEMENT

- A pérennisé le projet des panneaux à chewing-gums initié par la mandature précédente.
- Les enfants ont mis en place des poubelles ludiques aux alentours du parc Friedel.
- Ils ont bénéficié d'une séance de sensibilisation à la protection des faucons pèlerin.

3. LA COMMISSION VIE SCOLAIRE

- A réalisé une enquête au près des parents et enfants fréquentant les écoles de la ville pour voir si la mise en place d'une ligne de Pédibus pourra être envisagé au cours de l'année scolaire prochaine.
- Les parents ont répondu avec beaucoup d'intérêt au questionnaire.
- Ils ont à la suite de cela rencontré les associations Eco-Conseil et Cadre67 pour les aider à l'organisation d'une réunion d'information avec les parents volontaires.
- La commission a réalisé un film d'animation pour présenter le Pédibus.

7. Semaine de l'égalité :

Pour la quatrième année consécutive, la ville de Strasbourg a organisé une semaine de l'égalité et de lutte contre les discriminations au travers de nombreux débats, expositions et autres ateliers éducatifs, du 7 au 17 octobre 2015. Dans ce cadre, Themis s'est impliqué dans deux actions :

Parcours éducatif : éduquer au respect et à l'égalité des droits

L'éducation au respect est un des axes forts de la semaine de l'égalité. Il a fait l'objet d'une réflexion approfondie dans un groupe de travail de la Commission lutte contre les discriminations autour de la pédagogie et des outils. Plusieurs associations ont ainsi mutualisé leurs outils d'animation et élaboré ce parcours éducatif : *Ligue de l'Enseignement, Astu, Themis, La Maison des Potes, Lire et faire Lire, SOS Aide aux habitants, Francas du Bas-Rhin, Nadi Chaabi, CSC Victor Schoelcher et Mission lutte contre les discriminations et Service éducatif et culturel des musées de la Ville de Strasbourg.*

Ce parcours éducatif, est un nouveau concept, où les activités ont été structurées autour de trois points:

- Découvrir en explorant en autonomie
- Expérimenter en vivant des situations concrètes
- Apprendre en manipulant et en s'interrogeant

Les objectifs du parcours éducatif :

- comprendre les critères de discrimination tels qu'ils sont reconnus par la loi
- connaître ses droits et ses responsabilités
- développer des compétences pour vivre dans un monde de plus en plus diversifié
- reconnaître et apprécier les différences et les identités multiples
- nommer des stéréotypes, énoncer des préjugés
- donner du sens aux valeurs d'équité, de justice sociale, aux valeurs républicaines
- accorder de l'attention et faire preuve d'empathie à l'égard des autres et de l'environnement
- acquérir et appliquer des compétences sociales et civiques

Cette année le parcours éducatif a accueilli plus de **1200 élèves du CE2 à la 5ème.**

8. Forum Jeunesse.

Le samedi 10 octobre 2015 a eu lieu le Forum Jeunesse, pour les 15/25 ans. Cet après midi a été pensé afin qu'il soit participatif convivial et bienveillant.

Les organisateurs : *Themis, l'ORIV, Archnima, Arc en Ciel Théâtre, D-Clic jeunes, Mag-jeunes LGBT, Maison des Potes, Mission jeunesse de la ville de Strasbourg, Mission lutte contre les discriminations de la ville de Strasbourg, Planning Familial, Radio RBS.*

L'objectif de cette journée était de :

- sensibiliser et mobiliser les jeunes sur la prévention et la lutte contre les discriminations
- écouter et recueillir vécus et témoignages de jeunes
- valoriser les initiatives de jeunes

Différents espaces ont été organisés au sein de la Fabrique de Théâtre :

- Exposition Stop aux clichés sur les jeunes par des jeunes issus du conseil des jeunes
- exposition et animation autour de l'accès au droits sociaux
- exposition participative autour des représentations filles/garçons
- mur d'expression libre
- diffusion d'extraits de films sur les discriminations réalisés par des élèves du Lycée Jean Monnet
- « Cliché cliché » clip réalisé par des jeunes à hôtelier dans le cadre de la tournée arachnima
- Espace Théâtre forum
- présence de radio RBS

Un temps fort animé par l'association Themis et la Maison des potes a permis à l'ensemble des jeunes présents de se réunir afin de réfléchir autour de la thématique des droits sociaux.

Le Forum Jeunesse a mobilisé environ **100 jeunes**.

B. Dans le département du Haut-Rhin

1. Le « Mois de l'Autre »

• **Présentation :**

Depuis 2004, le Conseil Régional d'Alsace a fait du mois de mars le mois dédié à l'« Autre » dans tous les lycées et CFA Alsaciens. Le Conseil Régional propose pour cela de financer des actions portées par diverses associations du territoire alsaciens visant à ouvrir à la différence, qu'elle soit sociale, culturelle, religieuse, ethnique, liée au sexe ou au handicap.

Depuis plusieurs années déjà Themis participe activement à ce mois dédié au respect en proposant plusieurs de ses actions collectives.

- **Les actions portées par l'association, dans le 68, dans le cadre du « Mois de l'Autre » :**

	Lutter contre les Discriminations	Les relations amoureuses	Internet	Total
Nombre de classes rencontrées	2	3	5	10

Soit environ **280** jeunes concernés.

2. La lutte contre le harcèlement en milieu scolaire

En 2013, une action nous a été spécifiquement demandée : comment intervenir de manière préventive dans le cadre du harcèlement en milieu scolaire ? Comment repérer ? Quels outils ? Comment agir auprès du personnel pédagogique ?

Les besoins se sont fait ressentir auprès des classes de 6^{ème}, du fait du changement d'établissement, du changement de classe, du changement d'environnement, et de rythme.

Cette action que nous sommes en mesure de proposer aujourd'hui est le fruit d'une réflexion pluridisciplinaire, avec la contribution des juristes (cadre légal, définitions, sanctions), des travailleurs sociaux (élaboration d'outils) et de la psychologue (le ressenti, les conséquences, ...)

Cette action a été testée dès le mois de juin 2013 au collège Kennedy de Mulhouse, après plusieurs réunions de travail avec l'infirmière scolaire, l'assistante de service social scolaire, les CPE et la direction. Nous sommes intervenus pour les 6 classes de 6^{ème} en binôme éducateur/psychologue.

Après ces premières interventions, nous nous sommes rendu compte de l'ampleur de cette problématique auprès des élèves mais également auprès des équipes souvent démunies et/ou dépourvues d'outils adéquats.

Nous avons alors travaillé sur une formation à destination des professionnels de l'Education Nationale. Le bilan réalisé au collège Kennedy nous a par ailleurs confortés dans ce choix, l'équipe ayant fait le même constat.

Nous avons reconduit cette action en 2014 et 2015.

En novembre 2015, nous sommes intervenus auprès de 4 classes de 4^{ème} du collège de Rouffach

En 2015, nous avons ainsi touché environ **150** jeunes.

3. Les autres interventions en milieu scolaire

Nous sommes intervenus au sein du collège Charles Péguy de Wittelsheim auprès de 4 classes de 4^{ème} sur la prévention liée à l'utilisation des réseaux sociaux.

Nous sommes intervenus auprès d'une classe de 1^{ère} au lycée Saint Jean de Colmar sur la thématique des violences, à la demande du Conseiller Principal d'Education faisant suite à une problématique au sein de la classe.

Nous avons en octobre 2015 animé l'exposition « 13/18 Questions de Justice » à la Maison de la Justice et du Droit pour un groupe de jeunes ayant intégré le dispositif des Ateliers Relais.

4. L'Aventure Citoyenne

RAPPEL DU CONTEXTE

Suite à la réalisation d'une action commune en novembre 2002, **l'association Themis et la Communauté de Commune du Bassin Potassique, dans le cadre du CLS**, ont choisi de poursuivre leur travail commun en élaborant ensemble un projet de grande ampleur « **L'Aventure Citoyenne** », dont le thème général est la découverte et l'apprentissage des bases de la citoyenneté afin de permettre aux enfants de se situer de manière responsable dans la vie sociale. Depuis janvier 2004 et suite à la dissolution de la CCBP, c'est avec la **Communauté d'Agglomération Mulhouse Sud Alsace (CAMSA)** puis avec **Mulhouse Alsace Agglomération (M2A)** que ce travail s'est poursuivi.

Cette action est donc une coproduction entre l'association Thémis et M2A (Service Familles et Parentalité).

L'Aventure Citoyenne version 2015/2016 est la treizième édition de ce projet. Ainsi depuis septembre 2003, près de 7 100 enfants ont été concernés par « l'Aventure Citoyenne ».

INTRODUCTION

A travers "l'Aventure Citoyenne", nous avons l'idée de proposer aux enfants un véritable apprentissage de la citoyenneté. Au sens propre du mot « citoyen » un mineur n'est pas considéré comme tel. Cependant, étant devenu pleinement un sujet de droit à travers ses responsabilités, il prend une place à part entière dans la société. Ainsi, il est un « citoyen en devenir ». De plus, l'enfant intègre pleinement la communauté humaine et à ce titre, fait partie d'un groupe qui est amené à vivre ensemble.

En inventant ensemble sa propre manière d'être citoyen, chacun contribue à inventer la vie de demain.

Moi, les autres, notre vie, notre environnement, notre avenir, c'est le programme de cette formidable « Aventure Citoyenne ».

« L'Aventure Citoyenne est une démarche faite de surprises et de découvertes pour faire cheminer les enfants aux côtés des adultes à la rencontre de leurs droits et responsabilités. »

OBJECTIFS

- ✓ Informer les enfants sur leurs droits à partir de la **Convention Internationale des Droits de l'Enfant** et son application au quotidien (famille, école, vie sociale).
- ✓ Favoriser l'éducation des enfants au respect des personnes, à la non-violence, à l'apprentissage des règles de vie en société.
- ✓ Communiquer sur les droits de l'enfant comme outil de socialisation, de protection de l'enfant et d'éducation à la citoyenneté, et sur le statut de l'enfant aujourd'hui.
- ✓ Permettre aux enfants de rencontrer, d'identifier et d'échanger avec des professionnels du Droit et de l'Enfance.
- ✓ Permettre aux enfants de s'engager dans une démarche d'apprentissage des bases de la citoyenneté.
- ✓ Proposer une sensibilisation sur les règles, la loi et les institutions françaises et européennes.
- ✓ Situer l'enfant en tant que sujet de droit et acteur de la vie en société.

PUBLIC CIBLE

L'Aventure Citoyenne s'adresse aux élèves des écoles primaires des classes de cycle 3 situées sur le territoire M2A.

Pour l'année scolaire 2015/2016, cette action concernera 25 classes, de 18 écoles primaires réparties sur 13 communes du territoire M2A, soit un total d'environ 600 enfants.

DEROULEMENT ET CONTENU

"L'Aventure Citoyenne" se déroule en 7 étapes de septembre 2015 à fin juin 2016.

A travers ces 7 étapes, nous abordons les thèmes suivants :

- L'aspect protecteur de la Loi, découverte des institutions et du bien vivre ensemble
- La connaissance de la CIDE et de l'histoire des droits de l'enfant.
- La découverte de l'Histoire sur l'origine, la nationalité, la citoyenneté et la laïcité.
- La citoyenneté et le respect de l'environnement.
- La découverte des adultes et des institutions dont le travail et les missions sont la protection de l'enfance.
- L'engagement des enfants et la participation collective.

Un temps fort est prévu en fin d'année, qui rassemblera les enfants ayant participé à cette 13^{ème} édition.

LES 7 ETAPES

- **Etape 1 : C'est Parti pour l'aventure...**

- Présentation du projet et des outils.
- Définition de la citoyenneté et du bien vivre ensemble (respect des règles)
- Présentation des Institutions Européennes.

Cette étape se relie clairement au concept du « parcours citoyen », qui est la seconde mesure du projet de l'Éducation Nationale sur les Valeurs de la République. Il s'agit ici de favoriser le respect des droits et de la loi, et de définir autour de débats et d'échanges entre les élèves la notion de citoyen.

Elle se déroule à l'école sur une demi-journée entre le 14 septembre et le 16 octobre 2015.

- **Etape 2 : Moi enfant :**

- Travail réalisé dans le cadre du Forum mondial de la Démocratie qui se tiendra le 20 novembre 2015 au Conseil de l'Europe à Strasbourg

- Animation autour de la Convention Internationale Des Droits de l'Enfant. Cette étape est importante pour la compréhension des concepts et pour la mobilisation des élèves dans une réflexion destinée à faire évoluer les choses : l'engagement est ici le pilier de cette étape. Les élèves devront travailler ensemble sur des propositions d'actions à mettre en œuvre et à présenter lors du Forum mondial de la Démocratie au Conseil de l'Europe.

Participation au Forum de la démocratie au Conseil de l'Europe : 20 novembre 2015 (décalé au 3 mars 2016)

Intervention en classe sur le thème de la CIDE sur une demi-journée entre le 23 novembre 2015 et 18 décembre 2015.

- **Etape 3 : Mon Histoire :**

- Travail sur l'Histoire : origines, nationalité, citoyenneté, **laïcité**... : échange et réflexion sur les différences et définitions de ces notions.

Il s'agit ici de développer la compréhension des élèves sur le bien fondé des règles mais aussi de reconnaître le pluralisme des opinions et du respect tout en intégrant par là le principe de laïcité. Un temps d'échange sur ces notions, sur les origines et la nationalité intègre le projet de lutte contre le racisme, contre l'antisémitisme, contre les préjugés et contre toutes formes de discriminations engendrant des violences.

- Rencontres avec des anciens (mineurs, anciens du quartier, grands parents, etc.) et visites de différents sites (Kalivie, Archives, Etat Civil)

Elle se déroule sur une demi-journée entre le 4 janvier et le 5 février 2016.

- **Etape 4 : Ma Planète**

- Travail autour de la citoyenneté face à l'Environnement.

Aborder avec les enfants le thème du respect de l'environnement et de son cadre de vie à travers une journée au CINE « Le moulin » à Lutterbach.

Spécialisation facultative pour les thèmes suivants : énergies renouvelables, eau, faune, la maîtrise des énergies, etc.

Elle se déroule sur une journée entre le 25 février au 17 mars 2016 au CINE « Le moulin » à Lutterbach.

- **Etape 5 : Moi et les adultes**

Relations Enfants/Adultes : respect, protection, autorité parentale, ...

- Travail sur l'importance des adultes, dont le rôle est de permettre aux enfants de construire leur devenir mais aussi de leur dire « non » quand il le faut et sur le respect de leur autorité
Connaître, identifier et rencontrer des professionnels du Droit, de l'Enfance et représentants des institutions républicaines (policiers, gendarmes, magistrats, travailleurs sociaux, avocats)

Elle se déroule à l'école sur une demi-journée entre le 29 mars au 20 mai 2016.

- **Etape 6 : Moi et les autres**

- Bilan en classe du travail mené tout au long de l'année à travers l'Aventure Citoyenne.
- Présentation aux Elus locaux de l'engagement des classes pris dans le cadre du Forum Mondial de la Démocratie et temps d'échanges.
- Travail d'Arts Plastiques.

Elle se déroule sur une demi-journée entre le 25 mai 2016 au 10 juin 2016 pour la première intervention en classe et au mois de juin 2016 pour la rencontre avec le Maire ou son représentant à la Mairie ou à l'Hôtel de Ville.

- **Etape 7 : Nous les Enfants**

- Rassemblement citoyen réunissant les enfants et les adultes (Elus, partenaires, professionnels,...).

Aboutissement du « parcours citoyen » des enfants et temps de fête et d'échanges avec tous les acteurs de l'Aventure Citoyenne.

La journée se déroulera le jeudi 30 juin 2016 au Palais des sports de Mulhouse.

Découverte et initiation au Kinball.

Au cours de l'année scolaire, les enfants bénéficieront d'une initiation au Kinball. Dans ce sport collectif 3 équipes de 4 joueurs se rencontrent en même temps sur un terrain carré de 21 m de côté maximum. La balle utilisée est un gros ballon de baudruche d'un diamètre de 1m22 et qui pèse moins d'un kilo.

L'équipe qui a la balle appelle une des deux autres équipes et frappe de façon à mettre l'adversaire en difficulté de réception. Les joueurs de l'équipe appelée doivent rattraper la balle avec n'importe quelle partie du corps avant qu'elle ne touche le sol.

Le Kinball est une activité riche en valeurs :

- ✓ **La coopération** qu'il engendre (tous les joueurs doivent toucher le ballon), permet de maintenir un jeu dynamique sans aucune présence de joueur passif,
- ✓ **Le respect des autres et l'esprit d'équipe,**
- ✓ **Tous les joueurs sont placés en situation de succès et l'importance de chacun est concrétisée.** Dans chaque équipe, il est possible qu'un joueur soit plus faible. Au Kinball, au lieu de lui tourner le dos ou d'essayer de l'ignorer comme dans de nombreux sports, on doit se tourner vers lui et même se déplacer vers lui.

La méthode utilisée

- ✓ Mettre en place un parcours de découvertes et d'éveil à la citoyenneté en permettant aux enfants de prendre conscience de leurs droits individuels et de les aider à intégrer la notion d'intérêts collectifs, passer du "**moi enfant**" à "**nous les enfants**" ».
- ✓ S'appuyer sur l'interactivité et la forte participation des enfants, l'idée étant de partir de ce que les enfants disent, pensent et connaissent et de les confronter à la réalité.
- ✓ Mise en situation des enfants à travers la recherche et la collecte d'informations, afin qu'ils deviennent acteurs du projet et non consommateurs.

Les outils utilisés

- Un carnet de l'aventurier, par enfant,
- Un poster reprenant les étapes, par classe,
- Un poster de « JAC la Fourmi », par classe,
- Un plan du quartier, par classe.

Pour chaque étape, il sera établi une fiche technique reprenant les objectifs et le déroulement ainsi qu'un courrier de JAC la Fourmi adressé aux enfants.

Selon les étapes, utilisation de diapos, expositions, jeux....

Partenariat

L'Aventure Citoyenne mobilise des partenaires intervenant tout au long de l'année dans les différentes étapes (police, justice, travailleurs sociaux, associations...).

Evaluation

- ✓ Après chaque étape, une réunion bilan et de préparation de l'étape suivante est organisée avec les enseignants et les enfants (carnet de l'aventurier).
- ✓ A l'aide du carnet de l'aventurier, les enfants racontent ce qu'ils ont vécu après chaque étape.
- ✓ Réunion bilan
- ✓ Comité de pilotage qui évalue et valide les différentes étapes.

5. Autres

Nous avons participé au Mois de la Parentalité organisé par la Maison des Parents en mars 2015 en partenariat avec l'Espace Solidarité Mulhouse Doller.

Nous avons dans le cadre de cette action accueilli des familles participant à un Géocaching dans les rues de Mulhouse. Cette action nous a permis d'ouvrir nos locaux et de présenter aux familles nos différentes actions.

Nous avons participé en mai 2015 au Festival « Silence, on tourne ! » en tant que membre du jury.

Il s'agit d'un festival organisé par les Francas du Haut-Rhin dont l'objectif était de permettre aux enfants de centres socioculturels de réaliser des court-métrages sur le thème des droits des enfants.

Nous avons également animé un atelier sur le thème de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant dans le cadre du rallye « Journée Initiative Jeunes Collégiens » organisé par la Ligue de l'Enseignement en mai 2015. Une quarantaine de jeunes sont venus à la découverte de notre atelier.

Nous avons animé un atelier sur les droits des jeunes dans le cadre d'une soirée organisée en mai 2015 par le Service Jeunesse de la Ville de Huningue auprès de 3 groupes d'adolescents. Environ 35 jeunes ont assisté à cet atelier.

Nous sommes également intervenus auprès du Conseil Municipal des Enfants de Mulhouse sur la thématique de la lutte contre les discriminations en juin 2015.

Nous étions présents cette année lors de la marche d'orientation organisée par la BPDJ et regroupant près de **80** jeunes de structures différentes (centres sociaux, MJC,) Nous avons préparé des questions en lien avec les droits et responsabilités des mineurs et étions présents pour la restitution et les explications nécessaires.